
**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État non-consolidé de la situation financière	3
État non-consolidé des résultats et du surplus accumulé	4
État non-consolidé de la variation de la dette nette	5
État non-consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers non-consolidés	7
Annexes non-consolidés	14
Informations supplémentaires	22

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les états financiers du Conseil scolaire ont été préparés par la direction en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public canadien et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. De plus, la direction est responsable pour toutes les notes et les annexes des états financiers et de s'assurer que cette information correspond, là où c'est approprié, avec l'information présentée dans les états financiers.

La direction est aussi responsable de mettre en place et d'entretenir un système de contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que de l'information financière fiable est générée.

Le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial (ci-après appelé le "Conseil") est responsable d'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de divulgation financière et de contrôle interne et exerce ces responsabilités à travers le Conseil. Le Conseil révisé les états financiers internes sur une base périodique et les états financiers vérifiés sur une base annuelle.

Les auditeurs externes, Winsor Coombs, effectuent un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime leur opinion sur les états financiers. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès à la direction financière du Conseil scolaire et les rencontrent au besoin.

Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relative aux états financiers non-consolidés du Conseil scolaire.

Au nom du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador:



Signature du Président du Conseil scolaire - M. Brian Lee

16 Janvier 2018

Date signé



Signature de la Directrice générale - Mme Kim Christianson

le 16 juin 2018

Date signé

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

65, chemin Ridge | Saint Jean (NL) | A1B 4P5 | Téléphone (709) 722-6324 | Télécopieur (709) 722-6325 | www.csfp.nl.ca | conseil@csfp.nl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Nous avons effectué l'audit des états financiers non-consolidés ci-joints du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprennent l'état non-consolidé de la situation financière au 30 juin 2017, l'état non-consolidé des résultats et surplus accumulé, l'état non-consolidé de la variation de la dette nette et l'état non-consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non-consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non-consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non-consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non-consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non-consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non-consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non-consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non-consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non-consolidés.

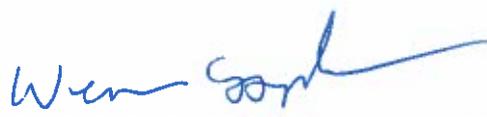
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non-consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 19 novembre 2017


COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2017**

ACTIFS FINANCIERS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Encaisse	228 370 \$	276 497 \$
Investissements à court terme	5 030	10 182
Débiteurs (Note 8)	678 063	817 956
Taxe de vente harmonisée à recevoir	<u>34 512</u>	<u>70 534</u>
	<u>945 975</u>	<u>1 175 169</u>

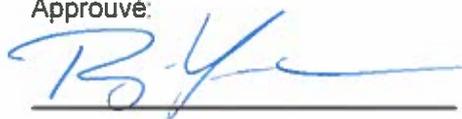
PASSIFS FINANCIERS

Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	284 279	213 529
Créditeurs et frais courus (Note 9)	213 250	72 605
Obligation pour paie d'été des enseignants (Note 4)	563 388	555 377
Revenus reportés	82 142	324 194
Dépôts remboursables (Note 6)	5 030	10 182
Avantages sociaux futurs des employés		
Indemnité de départ (Note 12)	847 157	786 337
Congé de maladie (Note 7)	566 801	538 956
Autres (Note 13)	<u>151 274</u>	<u>198 484</u>
	<u>2 713 321</u>	<u>2 699 664</u>
Dette nette	<u>(1 767 346)</u>	<u>(1 524 495)</u>

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations (Annexe 7)	8 089 392	8 267 421
Dépenses payées d'avance (Info supp. 1)	<u>16 511</u>	<u>14 845</u>
	<u>8 105 903</u>	<u>8 282 266</u>
Surplus Accumulé (Note 11)	<u>6 338 557 \$</u>	<u>6 757 771 \$</u>

Approuvé:



Président



Directeur de l'Éducation

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus (Annexe 1)			
Subventions provinciales	8 058 600 \$	8 185 642 \$	7 872 337 \$
Subventions projets Programmes des langues officielles en éducation	850 000	850 000	840 216
Services auxiliaires	127 500	128 000	134 040
Divers	<u>3 500</u>	<u>2 618</u>	<u>-</u>
Total des Revenus	<u>9 039 600</u>	<u>9 166 260</u>	<u>8 846 593</u>
Charges			
Frais d'administration (Annexe 2)	563 000	680 090	686 820
Programmes éducatifs (Annexe 3)	5 111 500	5 064 412	4 954 023
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	1 633 500	2 036 888	1 742 242
Transport scolaire (Annexe 5)	692 100	794 563	721 219
Services auxiliaires et dépenses diverses (Annexe 6)	189 500	159 521	196 454
Services aux élèves - Projets Programmes des langues officielles en éducation (Annexe 8)	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>	<u>843 217</u>
Total des Charges	<u>9 039 600</u>	<u>9 585 474</u>	<u>9 143 975</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	-	(419 214)	(297 382)
Surplus accumulé, début de l'exercice	<u>6 757 771</u>	<u>6 757 771</u>	<u>7 055 153</u>
Surplus accumulé, fin de l'exercice (Note 11)	<u>6 757 771 \$</u>	<u>6 338 557 \$</u>	<u>6 757 771 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT NON-CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Déficit de l'exercice	-	\$ (419 214)\$	(297 382)\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(262 413)	(298 194)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	440 442	460 843
Variation des frais payés d'avance	-	<u>(1 666)</u>	<u>(4 326)</u>
(Augmentation) diminution de la dette nette	-	(242 851)	(139 059)
Dette nette, début d'exercice	<u>(1 524 495)</u>	<u>(1 524 495)</u>	<u>(1 385 436)</u>
Dette nette, fin d'exercice	<u>(1 524 495)\$</u>	<u>(1 767 346)\$</u>	<u>(1 524 495)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTATS NON-CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	(419 214)\$	(297 382)\$
Items n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	440 442	460 843
Débiteurs	139 893	(103 411)
Taxe de vente harmonisée à recevoir	36 022	(34 919)
Dépenses payées d'avance	(1 665)	(4 325)
Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	70 750	24 319
Créditeurs et frais courus	140 645	5 316
Dépôts remboursables	(5 152)	(2 973)
Obligation pour paie d'été des enseignants	8 011	533
Indemnité de départ comptabilisée d'avance	60 820	99 089
Congé de maladie	27 845	30 067
Avantages sociaux futurs des employés - autres	(47 210)	46 258
Revenus reportés	<u>(242 053)</u>	<u>219 744</u>
	<u>209 134</u>	<u>443 159</u>
Activités d'immobilisations corporelles		
Achat par le Gouvernement - salles de classes modulaires	(119 387)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(143 026)</u>	<u>(298 194)</u>
	<u>(262 413)</u>	<u>(298 194)</u>
Activités d'investissements		
Investissements à court terme	<u>5 152</u>	<u>2 973</u>
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	(48 127)	147 938
Encaisse, début de l'exercice	<u>276 497</u>	<u>128 559</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>228 370</u></u> \$	<u><u>276 497</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

1. Général

Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP ou "le Conseil") est le seul conseil scolaire francophone public de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il offre l'enseignement en français langue première aux enfants de parents ayants droit, tel que définit par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Conseil possède les mêmes pouvoirs que l'autre district scolaire de la province, auquel s'ajoute un mandat supplémentaire de promotion de la langue française et de la culture francophone.

2. Conventions comptables

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public qui sont représentés par des normes émises par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le Conseil scolaire:

- a) Ces états financiers ont été préparés sur une base non-consolidée. Ces états financiers n'incluent pas les revenus, les dépenses et les actifs nets qui découlent des activités scolaires administrées par les directeurs des écoles.
- b) La principale source de financement pour le Conseil scolaire est le ministère de l'Éducation ("le ministère") du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère fournit du financement pour les opérations, le transport, les dépenses en immobilisation, les salaires et les indemnités de départ des enseignants. Le financement est inclus dans les revenus suivant la méthode de comptabilité d'exercice et quand les dépenses afférentes ont été encourues à l'exception du financement pour l'indemnité de départ, le congé de maladie et le congé payé de la direction générale. Dans ces trois cas, le financement est comptabilisé quand l'indemnité de départ est payée aux employés (voir note 12), quand le congé de maladie est pris (voir note 7) ou quand les congés sont pris par la direction générale (voir note 13). Le financement désigné à des buts précis, pour lesquels les critères n'ont pas été rencontrés, est reporté et inclut dans les revenus lorsque les dépenses afférentes ont été encourues.
- c) Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties au cours de leur durée de vie utile.
- d) L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
- | | |
|--------------------|--------|
| Édifices scolaires | 40 ans |
| Mobilier | 10 ans |
| Équipement | 10 ans |
| Ordinateurs | 4 ans |
- e) Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil et la détermination de la valeur de marché n'était pas possible, la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

- f) La paie des enseignants, des aides-élèves, des directions des écoles, de la direction du Conseil scolaire et des coordonnateurs des programmes : le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador traite les paies et remet les déductions à la source directement aux agences appropriées. Les montants comptabilisés dans ces états financiers reflètent les salaires bruts et les avantages sociaux pour l'année tels que calculés par le ministère.
- g) Coûts de régimes de retraite : tous les employés permanents du Conseil scolaire bénéficient de régimes de retraite administrés par le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Les employées et le Conseil scolaire doivent, tous les deux, contribuer aux régimes de retraite. Les obligations postérieures à la retraite des employés relèvent de la responsabilité du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour les régimes de retraite, les contributions de l'employeur sont comptabilisées sur une base courante.
- h) Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que stipulé dans leurs conditions d'emploi. Le droit de toucher une indemnité de départ se réalise après neuf ans de service continu avec le CSFP ou un autre employeur du secteur public. L'indemnité de départ est payable lorsque l'employé quitte son emploi avec le CSFP et le secteur public. L'obligation au titre des indemnités de départ a été déterminée par des calculs actuariels en utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, des années de service, de la probabilité de départ volontaire pour cause de démission ou de retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats.
- i) Les employés du CSFP ont droit à des congés de maladie payés qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément à la comptabilité pour le secteur public pour les avantages postérieurs à l'emploi et les soldes compensatoires, le CSFP comptabilise le passif dans la période dans laquelle l'employé fournit le service. L'obligation est établie par calcul actuariel utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état non-consolidé des résultats.
- j) En préparant les états financiers pour le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans l'actif et le passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments significatifs soumis à ces estimations et hypothèses comprennent :

- le passif pour les avantages sociaux futurs des employés
- la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations
- la durée de vie utile estimée des actifs

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

3. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil scolaire sont composés de l'encaisse, des investissements à court terme, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des avantages sociaux payables. C'est l'opinion de la direction que le Conseil scolaire n'est pas exposé à des risques importants en rapport aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit résultant des ces instruments financiers.

La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de la juste valeur.

4. Obligation pour paie d'été des enseignants

Le Conseil comptabilise un passif de vacances (d'été) pour les enseignants du Conseil scolaire. Ce passif se rapporte aux salaires des enseignants gagnés durant l'année scolaire mais qui ne sont versés aux enseignants qu'après le 30 juin. Ainsi, le Conseil a comptabilisé un débiteur pour paie de vacances de 563 388\$ (2016 – 555 377\$).

5. Subvention pour assurances

Le coût d'assurance pour les propriétés scolaires est payé par le gouvernement provincial et aucun montant n'a été inscrit dans les comptes pour refléter ce coût.

6. Dépôts remboursables

Le Conseil scolaire perçoit des cautionnements d'exécution de ses fournisseurs de services d'entretien pluriannuels des systèmes de climatisation, de chauffage et d'aération ainsi que des entrepreneurs de contrats pluriannuels de déneigement. Ces dépôts gagnent de l'intérêt aux taux du marché. Au 30 juin 2017, le solde à payer est tel que suit :

2021	<u>5 030</u>
Total:	<u><u>5 030</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

7. Avantages sociaux futurs des employés - congé de maladie

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	538 956 \$	508 889 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	67 213	67 439
Charge d'intérêts	18 418	17 774
Amortissement de la perte durant la période	933	1 998
Avantages payés	<u>(58 719)</u>	<u>(57 144)</u>
Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	566 801	538 956
Perte (gain) d'expérience actuarielle non-amortie	<u>3 795</u>	<u>(1 499)</u>
Total, obligation au titre des prestations constituées	<u>570 596</u>	<u>537 457</u>
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	501 946	476 493
Employés du conseil	45 513	43 904
Aides-élèves	<u>19 342</u>	<u>18 559</u>
Total, fin de l'exercice	<u>566 801 \$</u>	<u>538 956 \$</u>

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer le congé de maladie et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	3,25	3,40	3,35
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service		7,00%	
Enseignants - plus de 10 ans service		3,75%	
Aides-élèves		3,75%	
Employés du conseil		3,75%	

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

8. Débiteurs	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Gouvernement provincial	26 087 \$	63 521 \$
Gouvernement provincial - Paie d'été des enseignants	563 388	555 377
Gouvernement provincial - Transport	-	77 070
Gouvernement fédéral	37 478	41 879
Location	41 398	38 521
Avances pour déplacements et divers	-	-
Subventions du gouvernement provincial pour construction	<u>9 712</u>	<u>41 588</u>
	<u>678 063 \$</u>	<u>817 956 \$</u>
9. Crédoiteurs et frais courus	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fournisseurs	174 855 \$	46 975 \$
Charges courues	38 395	25 630
	<u>213 250 \$</u>	<u>72 605 \$</u>
10. Dépenses par objet	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires	5 284 063 \$	5 048 427 \$
Avantages sociaux	922 872	1 064 597
Fournitures et services	2 554 221	2 161 155
Honoraires et services contractuels	254 454	316 516
Perfectionnement	112 023	58 072
Location	14 213	32 583
Amortissement	440 443	460 842
Intérêts	<u>3 186</u>	<u>1 783</u>
	<u>9 585 475 \$</u>	<u>9 143 975 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

11. Détail du surplus accumulé

	2017	2016
Composition en fin d'exercice		
Usage restreint - Centre des Grands-Vents (Note 14)	42 554 \$	42 554 \$
Investissement net en immobilisations	8 089 392	8 267 421
Congé de maladie accumulé non-capitalisé (Note 7)	(566 801)	(538 956)
Indemnité de départ des employés non-capitalisé	(818 297)	(736 513)
Congés payés exécutifs non-capitalisés (Note 13)	(130 035)	(100 267)
Surplus (déficit) accumulé opérationnel	(278 256)	(176 468)
Surplus accumulé total	6 338 557 \$	6 757 771 \$

12. Avantages sociaux futurs des employés - Indemnité de départ

	2017	2016
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	786 337 \$	687 248 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	82 499	84 296
Charge d'intérêts	22 740	20 366
Amortissement du gain durant la période	(7 146)	(5 573)
Avantages payés	(37 273)	-
Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	847 157	786 337
Gain actuariel non-amorti, fin de l'exercice	(120 161)	(140 127)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	726 996	646 210
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	734 778	669 746
Employés du conseil	101 637	106 986
Aides-élèves	10 742	9 605
Total, passif au titre des prestations constituées - fin d'exercice	847 157 \$	786 337 \$

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer l'indemnité de départ et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	2017	2016	2015
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	3,25	3,40	3,35
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service		7,00%	
Enseignants - plus de 10 ans service		3,75%	
Aides-élèves		3,75%	
Employés du conseil		3,75%	

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON-CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

13. Avantages sociaux futurs des employés - Autres

Le congé payé pour les employés cadres et les avantages de paie de vacances pour le personnel du bureau du Conseil, les secrétaires d'écoles et le personnel de conciergerie sont comptabilisés conformément aux taux applicables à ces groupes.

Les avantages sociaux futurs des employés sont tels que suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Congé payé des employés cadres	130 035 \$	100 267 \$
Paie de vacances des employés	<u>21 239</u>	<u>98 217</u>
	<u>151 274 \$</u>	<u>198 484 \$</u>

14. Réserve

En conformité avec les baux des locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, le CSFP maintient une réserve à usage restreint que la direction a désignée pour permettre l'acquisition future d'équipement informatique et des rénovations majeures à l'édifice.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 1 - REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

Revenus	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Subventions - Projets Programme des Langues officielles en éducation			
Subventions d'exploitation	850 000 \$	850 000 \$	840 216 \$
	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>	<u>840 216</u>
Subventions du gouvernement provincial			
Subventions d'exploitation	1 528 500	1 432 379	1 587 521
Acquisitions d'immobilisation - édifices et terrains	454 500	119 387	-
Rénovations majeures aux édifices	400 000	899 384	364 637
Subventions spéciales			
Moniteurs de langues	44 000	51 640	55 879
Programme d'appui aux droits linguistiques	-	-	24 519
Technologie de communication (Powerschool)	15 000	1 568	36 418
Autre	146 000	342 790	598 829
Salaires et avantages sociaux			
Direction générale et Direction générale adjointe	294 000	239 599	250 165
Enseignants	4 070 000	3 837 081	3 806 120
Suppléants	190 000	206 477	188 544
Aides-élèves	100 000	139 412	108 691
Direction des services éducatifs	126 000	129 157	131 625
Transport scolaire			
Contractés	690 600	786 768	719 389
	<u>8 058 600</u>	<u>8 185 642</u>	<u>7 872 337</u>
Services auxiliaires			
Revenus de locations de résidences	-	629	9 375
Revenus de locations des écoles et services -			
Centre des Grands-Vents	102 500	102 371	99 665
Autre location - ARCO - Côte ouest	25 000	25 000	25 000
	<u>127 500</u>	<u>128 000</u>	<u>134 040</u>
Divers			
Intérêts sur les investissements	500	13	-
Autre - divers	3 000	2 605	-
	<u>3 500</u>	<u>2 618</u>	<u>-</u>
Total des revenus	<u>9 039 600 \$</u>	<u>9 166 260 \$</u>	<u>8 846 593 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 2 - FRAIS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires et avantages sociaux			
Directeur et directeur adjoint	294 000 \$	263 509 \$	255 159 \$
Personnel du bureau	96 000	98 576	99 413
Fournitures de bureau	3 500	1 085	3 250
Remplacement de meubles et d'équipements	6 500	4 919	4 954
Affranchissement	4 000	3 147	2 689
Téléphone et internet	15 000	11 406	9 810
Location et réparation d'équipement de bureau	10 000	6 797	3 874
Frais bancaires	3 750	7 032	5 988
Réparations et entretien - édifices à bureaux	3 500	3 397	2 680
Déplacements	18 500	30 683	11 444
Dépenses - réunions du Conseil scolaire	18 500	25 675	15 971
Services professionnels	48 000	169 178	237 392
Publicités - recrutement du personnel	3 500	11 501	4 185
Cotisations - NLSBA, etc.	10 000	7 414	11 213
Frais de services municipaux	1 000	-	-
Déménagement	7 000	19 555	-
Divers	1 100	780	7 423
Amortissement	15 000	4 685	10 890
Perfectionnement	3 400	9 647	429
Assurances	<u>750</u>	<u>1 104</u>	<u>56</u>
Total des frais d'administration	<u><u>563 000 \$</u></u>	<u><u>680 090 \$</u></u>	<u><u>686 820 \$</u></u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 3 - PROGRAMMES ÉDUCATIFS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires pédagogiques (bruts)			
Salaires des enseignants			
Réguliers	3 400 000 \$	3 197 163 \$	3 086 470 \$
Suppléants	190 000	202 525	164 506
Direction des services éducatifs	126 000	135 016	131 625
Payés par le Conseil	2 000	4 579	16 418
Avantages sociaux - général	590 000	548 442	675 530
Avantages sociaux - indemnité de départ et congé de maladie	-	125 938	129 156
Secrétaires d'école - salaires et avantages sociaux	167 500	156 094	174 547
Taxe sur les salaires	80 000	85 950	83 357
Autre - salaires et avantages sociaux:			
Coordinateurs de programmes	150 000	160 154	93 756
Autre - salaires et avantages sociaux: aides-élèves	100 000	139 792	93 394
	<u>4 805 500</u>	<u>4 755 653</u>	<u>4 648 759</u>
Matériel pédagogique			
Fournitures scolaires	21 500	20 361	27 331
Matériel pédagogique	32 500	38 204	30 026
	<u>54 000</u>	<u>58 565</u>	<u>57 357</u>
Mobilier et équipement pédagogique			
Remplacement	18 500	26 015	15 508
Locations et réparations	7 500	7 650	6 700
	<u>26 000</u>	<u>33 665</u>	<u>22 208</u>
Déplacement du personnel pédagogique			
Coordonnateurs de programmes	7 000	6 614	4 914
Enseignants	16 500	64 942	29 766
Sessions de formation et conférences	2 000	2 311	1 102
	<u>25 500</u>	<u>73 867</u>	<u>35 782</u>
Autres coûts attribués à la pédagogie			
Programme de moniteur francophone	50 000	56 233	60 949
Inclusion - adaptation scolaire	50 000	53 410	48 400
Secrétaires - perfectionnement	3 000	-	130
Secrétaires - déplacement	1 000	582	3 408
Secrétaires - équipement	3 000	2 742	390
Bon Départ	1 000	320	661
PowerSchool	15 000	1 568	36 418
Art et culture	20 000	1 060	25
	<u>143 000</u>	<u>115 915</u>	<u>150 381</u>
Amortissement	<u>57 500</u>	<u>26 747</u>	<u>39 536</u>
Total des dépenses pour les programmes éducatifs	<u>5 111 500 \$</u>	<u>5 064 412 \$</u>	<u>4 954 023 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 4 - DÉPENSES D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉCOLES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires - conciergerie	280 000 \$	294 206 \$	280 461 \$
Salaires - entretien	80 000	57 985	96 663
Électricité	160 000	116 160	155 915
Frais pour les services municipaux	22 000	22 255	30 381
Téléphone	45 000	86 762	62 493
Véhicule et déplacements	21 500	14 748	27 624
Matériel de conciergerie	20 000	22 967	22 053
Équipement de conciergerie	2 500	1 585	3 185
Réparations et entretiens majeurs - édifices - remboursables	400 000	703 849	364 193
Réparations et entretiens mineurs remboursables - édifices	40 000	41 917	38 686
Réparations et entretiens mineurs - édifices	45 000	114 730	89 375
Réparations et entretiens - équipement	26 000	18 079	36 748
Déneigement	110 000	132 217	125 720
Autre - perfectionnement	4 000	271	250
Autre - systèmes de sécurité	2 500	2 787	1 719
Amortissement	<u>375 000</u>	<u>406 370</u>	<u>406 776</u>
Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles	<u><u>1 633 500 \$</u></u>	<u><u>2 036 888 \$</u></u>	<u><u>1 742 242 \$</u></u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 5 - DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Services contractés			
Transport régulier	690 600 \$	786 768 \$	719 404 \$
Transport parascolaire	<u>1 500</u>	<u>7 795</u>	<u>1 815</u>
Total des dépenses de transport scolaire	<u>692 100 \$</u>	<u>794 563 \$</u>	<u>721 219 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 6 - SERVICES AUXILIAIRES ET DÉPENSES DIVERSES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Services auxiliaires			
Opération de résidences d'enseignants	- \$	- \$	20 600 \$
Autre - Centres communautaires	182 500	156 880	172 214
Amortissement	<u>7 000</u>	<u>2 641</u>	<u>3 640</u>
Total des services auxiliaires	<u>189 500</u>	<u>159 521</u>	<u>196 454</u>
Total des services auxiliaires et dépenses diverses	<u>189 500 \$</u>	<u>159 521 \$</u>	<u>196 454 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 7 - DÉTAILS DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	Coût 2016	Acquisitions 2017	Coût 2017	Amortissement cumulé 2017	Valeur nette 2017	Valeur nette 2016
Terrains						
Terrains	125 000 \$	-	125 000 \$	-	125 000 \$	125 000 \$
Édifices						
Écoles	14 260 778	262 413	14 523 191	6 658 192	7 864 999	7 951 030
Administration	-	-	-	-	-	-
	<u>14 260 778</u>	<u>262 413</u>	<u>14 523 191</u>	<u>6 658 192</u>	<u>7 864 999</u>	<u>7 951 030</u>
Mobilier and équipement						
Écoles	690 038	-	690 038	642 179	47 859	74 606
Administration	118 956	-	118 956	118 569	387	1 065
Autre - Centre des Grands-Vents	67 036	-	67 036	55 084	11 952	14 593
	<u>876 030</u>	<u>-</u>	<u>876 030</u>	<u>815 832</u>	<u>60 198</u>	<u>90 264</u>
Ordinateurs						
Écoles	636 446	-	636 446	598 075	38 371	96 297
Administration	257 304	-	257 304	256 480	824	4 830
	<u>893 750</u>	<u>-</u>	<u>893 750</u>	<u>854 555</u>	<u>39 195</u>	<u>101 127</u>
Total des immobilisations	<u>16 155 558 \$</u>	<u>262 413 \$</u>	<u>16 417 971 \$</u>	<u>8 328 579 \$</u>	<u>8 089 392 \$</u>	<u>8 267 421 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 8 - SERVICES AUX ÉLÈVES - PROJETS PROGRAMMES DES LANGUES
OFFICIELLES EN ÉDUCATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Budget 2017</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Francisation	320 000 \$	308 558 \$	343 440 \$
Coordination des programmes scolaires	111 500	137 498	110 878
Soutien pédagogique - élèves	110 500	107 187	100 531
Services et activités culturelles	59 000	46 523	55 279
Formation - directions et enseignants	58 000	84 021	49 959
Services de communication et de promotion	60 000	40 319	58 164
Administration de projets fédéraux	45 000	50 640	53 581
Services informatiques	50 000	55 000	56 398
Recrutement et rétention des enseignants	30 000	10 806	7 148
Centre de ressources	<u>6 000</u>	<u>9 448</u>	<u>7 839</u>
Total des services aux élèves - Projets programmes des langues officielles en éducation	<u><u>850 000 \$</u></u>	<u><u>850 000 \$</u></u>	<u><u>843 217 \$</u></u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
1. Dépenses payées d'avance		
Commission des indemnités de travail	9 094 \$	8 533 \$
Divers	<u>7 416</u>	<u>6 312</u>
Total des dépenses payées d'avance	<u>16 510 \$</u>	<u>14 845 \$</u>